



Etats-Unis

Louisiane, le pays des Bayous

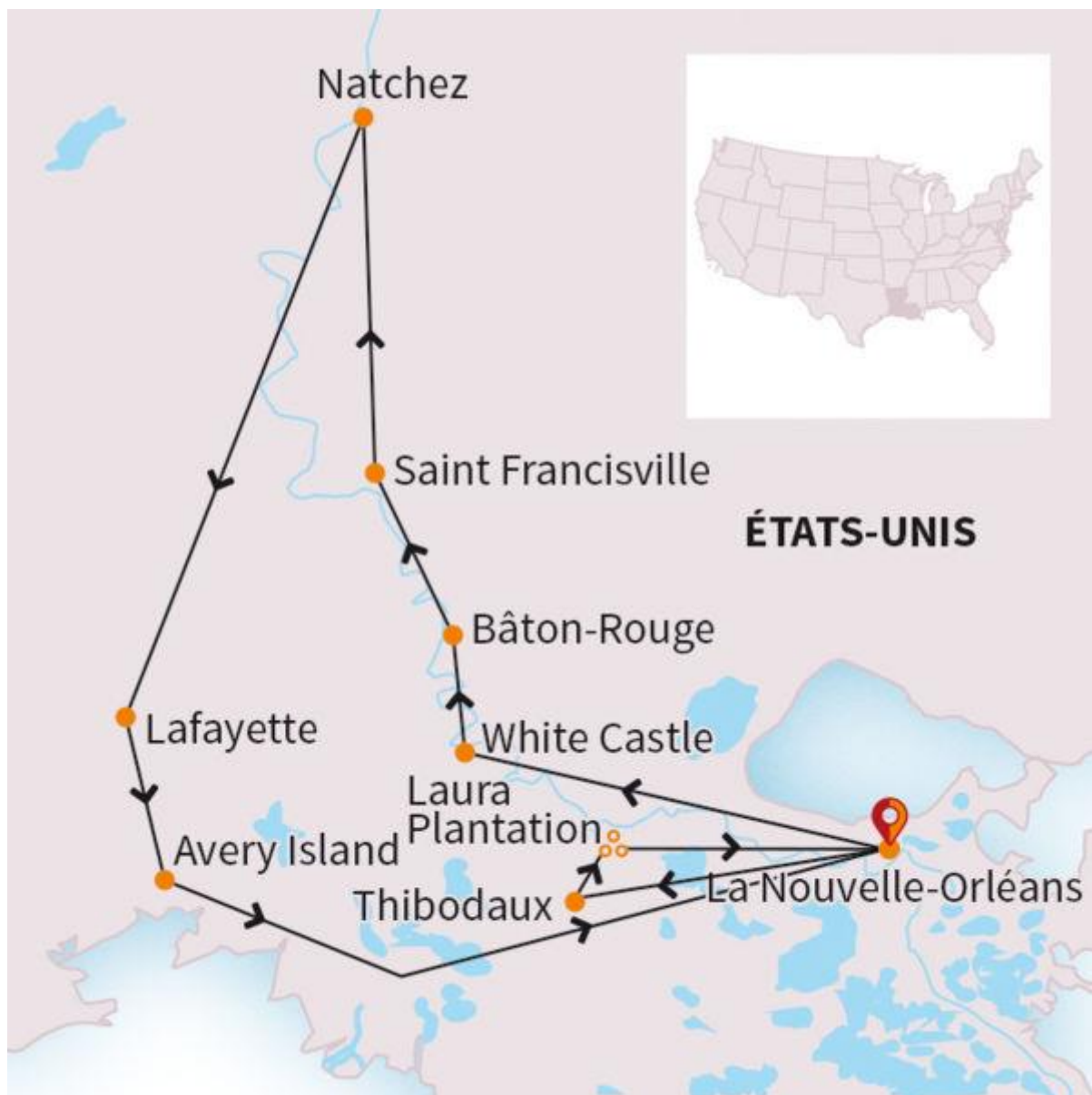
Du 21 au 30 janvier 2026
10 jours – 8 nuits

Circuit en ½ pension



AVEC YVAN GASTAUT

VOTRE ITINERAIRE



LA NOUVELLE-ORLEANS – BATON ROUGE– SAINT FRANCISVILLE
NATCHEZ – LAFAYETTE –SAINT MARTINVILLE – AVERY ISLAND
OAK ALLEY – THIBODAUX – LA NOUVELLE-ORLEANS

PANORAMA DE VOTRE VOYAGE

- **PERIODE DE REALISATION**

Du 21 au 30 janvier 2026

- **TRANSPORTS**



Nice 11h05 / La Nouvelle-Orléans 22h23 via Paris et Atlanta

Nice-Paris CDG (11h05-12h40), Paris CDG-Atlanta (14h00-18h00), Atlanta Nouvelle-Orléans (21h44-22h23).

Horaires communiqués sous réserve de modifications. Vols réguliers Air France/Delta Airlines



Autocar de grand tourisme pour le programme prévu



Promenade en bateau à travers **les bayous**



Nouvelle-Orléans 17h20 / Nice 17h20 le lendemain

Nouvelle-Orléans-Atlanta (17h20-19h54), Atlanta-Paris CDG (22h45-13h15), Paris CDG- Nice (15h45-17h20).

Horaires communiqués sous réserve de modifications

Vols réguliers Delta Airlines/Air France

- **HEBERGEMENTS**

Les hôtels mentionnés sont en normes locales et sous réserve de disponibilités au moment de la réservation. En cas d'indisponibilités, des hôtels aux prestations similaires seront proposés.

Baton Rouge

Crowne Plaza Hotel Executive Center Baton Rouge

Natchez

Magnolia Bluffs Casino Hotel

Lafayette

Springhill Suites - 2 nuits

La Nouvelle Orleans

Wyndham New Orleans French Quarter - 4 nuits



LES TEMPS FORTS

Dans un pays résolument tourné vers l'avenir et la modernité, la Louisiane apparaît comme une gardienne de l'histoire. Le jazz y rencontre la musique cajun traditionnelle, les vastes demeures des anciennes plantations de coton rappellent le passé du vieux Sud et la culture créole évoque les liens entre l'Europe et l'Amérique. On y découvre une ambiance toute particulière dans des villes qui ont conservé leur âme et leur patrimoine, au son des rythmes endiablés du festival du Vieux Carré.

HISTOIRE ET CULTURE

- Les vastes **demeures des anciennes** plantations de coton qui rappellent le passé du vieux Sud
- **État emblématique** du sud des États-Unis, doté d'un **héritage riche et complexe**, qui a su conserver toute l'originalité de son patrimoine européen

TRESORS NATURELS

- Les rives du **Mississippi**, qui nous parviennent en songe à travers les frasques de l'intrépide Tom Sawyer
- Les étranges **paysages des bayous** entre fleuves, marais et forêts

TRADITIONS

- Ambiance toute particulière des villes qui ont conservé leur âme et leur patrimoine
- **Les traditions cajuns et créoles**



PROGRAMME DE VOTRE VOYAGE

1^{er} jour : NICE / LA NOUVELLE-ORLEANS

Mercredi 21 janvier 2026

Rendez-vous des participants à l'aéroport de Nice Côte d'Azur.

Accueil par votre conférencier Yvan Gastaut et assistance aux formalités d'enregistrement.

Envol à destination de la Nouvelle-Orléans à 11h05 via Paris 12h20/14h et Atlanta 18h/21h44. Arrivée à 22h23.

A l'arrivée à la Nouvelle-Orléans, **accueil par votre guide francophone.**

Transfert à l'hôtel, installation – Nuit.

2^e jour : LA NOUVELLE-ORLEANS / BATON ROUGE

Jeudi 22 janvier

Petit-déjeuner américain à l'hôtel.

Visite pédestre du Vieux Carré, quartier historique aux ruelles bordées de maisons aux balcons de fer forgé abritant de jolis patios. Au fil de la balade : St Ann Street, Jackson Square, les clubs de jazz de Bourbon Street, Royal Street et ses antiquaires, la cathédrale Saint-Louis et le presbytère présentant l'histoire colorée du Mardi Gras, le Cabildo avec ses expositions consacrées à l'histoire de la Louisiane (visite libre), et le Marché français.

Déjeuner libre.

Visite des **maisons historiques** : Gallier et Hermann Grima. Pause au Café du Monde, évoqué dans certains romans de James Lee Burke.

Départ pour **Bâton-Rouge**, capitale de la Louisiane.

Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

3^e jour : BATON ROUGE / SAINT-FRANCISVILLE / NATCHEZ (190 km).

Vendredi 23 janvier

Petit déjeuner américain à l'hôtel.

Tour de ville : le capitol, magnifique monument Arts déco dont l'étage panoramique offre une belle vue sur la ville et le Mississippi ; puis la Louisiana State University, qui participe considérablement à l'économie locale et dont dépend entre autres le **Rural Life Museum**. Visite de ce dernier, véritable musée en plein air et témoignage de la vie rurale au XIX^e s. : habitations, maisons à sucre et remises d'anciens villages de pionniers. Installation à la plantation. Départ pour **Saint Francisville**.

Déjeuner libre.

Visite d'une magnifique plantation de la région : **Rosedown** et ses jardins inspirés de ceux de Versailles. Continuation vers **Natchez**, aux confins du fleuve Mississippi. Cette ville fut épargnée par la guerre de Sécession. On y évoque l'atmosphère où le coton était roi, Mark Twain et ses bateaux à vapeurs, la course des contrebandiers.

Visite de la plantation Lansdowne et dîner sur place.

Puis installation à l'hôtel et nuit.

4^e jour : NATCHEZ / LAFAYETTE (275 km)

Samedi 24 janvier

Petit déjeuner américain à l'hôtel.

Découverte des belles demeures du XIX^e s. dans le centre de Natchez. Visite guidée par un guide local de l'une d'entre elles : **Stanton Hall**, bel édifice de stuc blanc. Visite de la **plantation Longwood**.

Déjeuner libre.

Continuation vers **Frogmore Cotton Plantation**, la seule plantation de coton encore en activité, pour un tour à la fois historique et moderne sur l'évolution du travail du coton depuis le début du XVIII^e s. jusqu'à nos jours (guide local).

Poursuite vers **Lafayette**, ville entre traditions culturelles et modernisme.

Installation à l'hôtel.

Dîner typique "fais dodo": spécialités louisianaises dans une ambiance rythmée par la musique cajun.

Nuit à l'hôtel.

5^e jour : LAFAYETTE – EXCURSION A VERMILLIONVILLE

Dimanche 25 janvier

Petit déjeuner américain à l'hôtel.

Découverte de Lafayette avec la **cathédrale** flanquée d'un splendide chêne vieux de 500 ans et de son cimetière. Départ pour la visite du **village-musée de Vermillionville**, dédié à la commémoration des cultures acadienne et créole. **Visite du Centre culturel acadien** Jean Lafitte (sous réserve), qui propose une introduction à l'histoire et la culture cajuns en Louisiane.

Déjeuner libre.

Puis vous assisterez à une **représentation de musique Cajun** par des artistes locaux.

Retour à Lafayette.

Dîner et nuit à l'hôtel.

6^e jour : LAFAYETTE / SAINT MARTINVILLE / AVERY ISLAND / LA NOUVELLE-ORLEANS

Lundi 26 janvier

Petit déjeuner américain à l'hôtel.

Départ pour **Saint Martinville**, qui était surnommée au XIX^e s. "le petit Paris". **Tour de la ville**, considérée comme le siège de la culture acadienne : mémorial acadien, statue d'Évangeline...

Déjeuner libre.

Continuation vers **Avery Island**, située à 5 km à l'intérieur des terres de la baie Vermilion, laquelle partage les eaux du golfe du Mexique. Visite de la **fabrique de Tabasco**, célèbre sauce épicée, puis balade dans le **jardin exotique** de Jungle Gardens (azalées, camélias du Japon, bambous...). Poursuite vers **la Nouvelle-Orléans**, ville aux multiples influences où le jazz résonne dans les rues et où l'esprit créole est bien vivant ! Surnommée "The Big Easy", elle regorge de trésors à découvrir.

Installation à l'hôtel.

Dîner dans un restaurant au son du jazz.

Nuit à l'hôtel.

7^e jour : LA NOUVELLE-ORLEANS – LES BAYOUS & LAURA PLANTATION (240 km)

Mardi 27 janvier

Petit déjeuner américain à l'hôtel.

Excursion à la découverte de la nature riche et verdoyante du bas Mississippi et promenade **en bateau à fond plat sur les bayous**. Puis route vers **Thibodaux** à travers des paysages de prairies et de champs de canne à sucre. Poursuite à travers les **paysages de marais de Terrebonne**.

Déjeuner libre.

Visite guidée par un guide local de la **Laura plantation**, plantation créole à l'architecture de bois colorée ayant appartenu à des Français. Elle témoigne de la culture créole et aussi de la vie et de la condition des esclaves.

Retour à La Nouvelle-Orléans.

Dîner-croisière avec orchestre de jazz à bord d'un bateau à aubes.

Nuit à l'hôtel.

8^e jour : LA NOUVELLE-ORLEANS

Mercredi 28 janvier

Petit déjeuner américain à l'hôtel.

Visite du National WWII Museum qui présente une exposition sur le débarquement en Normandie, le front Américain et Pacifique, une salle de projection 4D diffusant le film de Tom Hanks « Beyond all Boundaries », la Stage Door Canteen qui retrace la vie des grands artistes et musiciens de l'époque, et le John E Kushner Restoration Pavilion où des objets sont restaurés en public. Fin des visites de la matinée avec une montée au **Vue New Orleans**, qui vous permettra d'apprécier la ville « vue d'en haut », avec un panorama à 360°.

Déjeuner libre

Poursuite des visites de La Nouvelle Orléans avec le **musée du Jazz**. Départ **en tramway** pour la découverte de **Garden District** et de ses magnifiques demeures néoclassiques.

Dîner d'adieu dans le « French Quarter ».

9^e jour : LA NOUVELLE-ORLEANS / ATLANTA / PARIS

Jeudi 29 janvier

Petit déjeuner américain à l'hôtel.

Fin des visites de la Nouvelle Orléans avec **le Superdome**, prouesse architecturale, il a été conçu pour être un espace multifonctionnel, capable d'accueillir des matchs de football, des concerts, et d'autres événements majeurs. C'est aujourd'hui le symbole emblématique, qui incarne l'esprit et la résilience de cette ville fascinante.

Déjeuner libre.

Transfert à l'aéroport de la Nouvelle-Orléans.

Envol pour Atlanta à 17h20 - Arrivée à 19h54 - Transit puis envol pour Paris à 22h45.

Nuit à bord.

10^e jour : PARIS / NICE

Vendredi 30 janvier

Arrivée à Paris 12h35 – Transit puis envol pour Nice à 15h45 – **Arrivée à 17h20**

NOTES PRATIQUES

FORMALITES :

⇒ **Passeport biométrique ou électronique valide jusqu'au retour du voyage.**

De plus, une autorisation électronique de voyage est nécessaire. Nous nous chargeons de la demande. À cet effet, vous **voudrez bien nous faire parvenir dès réception de votre confirmation d'inscription la photocopie de la 2^e double page de votre passeport (taille réelle sur feuille A4) ainsi que le questionnaire rempli reçu avec votre confirmation d'inscription.**

Attention : Les ressortissants français, s'ils se sont rendus en Iran, en Irak, en Syrie, au Soudan, en Libye, en Somalie, au Yémen (depuis le 1^{er} mars 2011), et à Cuba (depuis le 12 janvier 2021) devront avoir un visa pour aller aux États-Unis ; démarches entreprises par vous-même, auprès de l'ambassade des États-Unis, l'association ne s'en chargeant pas. Il est demandé à l'adhérent de nous préciser par écrit si cette mesure le concerne ou non ; et dans l'affirmative, devra nous fournir une photocopie par personne du visa, une fois obtenu.

Attention !
Le nom et prénom communiqués à l'inscription
doivent être ceux figurant sur votre passeport

SANTE :

Vaccinations recommandées selon le ministère des Affaires étrangères : consulter le site officiel www.diplomatie.gouv.fr



(photographies non contractuelles)

A NOTER :

L'ordre des étapes et visites pourra être modifié en raison d'impératifs locaux.

NOTRE DEVIS

LOUISIANE, LE PAYS DES BAYOUS

Pour Yvan Gastaut

Prix par personne valable du 21 au 30 janvier 2026

Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation

Forfait 10 jours – 8 nuits. Nice/Nice. Circuit en ½ pension

TARIFS PROPOSES :

BASE 20 PARTICIPANTS	4 100 €
BASE 17 à 19 PARTICIPANTS	4 370 €
BASE 15 à 16 PARTICIPANTS	4 610 €
Supplément chambre individuelle	590 €

Taux devises : 1 USD = 0,88 € (révisable)

NOTRE PRIX COMPREND :

Les transports :

- Les **vols internationaux Nice / La Nouvelle-Orléans** via Paris (Air France) et Atlanta (Delta Airlines) et **Nice / La Nouvelle Orléans** via Atlanta (Delta Airlines) et Paris (Air France)
- Les **taxes aériennes – 430,15 €** au 04/06/2025
- Les **transferts et le circuit** en car climatisé
- La **promenade en bateau** dans les bayous
-

L'hébergement, les repas :

- L'hébergement en hôtels 1^{ère} catégorie NL (équivalent 3* NF) mentionnés (ou similaires), en chambre double
- La ½ pension du petit-déjeuner du 2^e jour au petit-déjeuner du 9^e jour dont : 1 dîner « fais Dodo » avec de la musique cajun à Lafayette, 1 dîner jazz à la Nouvelle Orléans, 1 dîner à bord d'un bateau à aubes à la Nouvelle Orléans

Les visites, spectacles et activités :

- Les visites, entrées et excursions mentionnées au programme
- Les services d'un guide permanent parlant français
- **L'accompagnement et les commentaires de Mr Yvan Gastaut**

Les PLUS d'Arts et Vie :

- L'assistance de notre correspondant francophone sur place
- L'autorisation de voyage **ESTA** (21 \$ au 02/06/2025) : Arts et Vie se charge pour vous de la demande auprès des autorités compétentes. Non remboursable en cas d'annulation
- L'assurance MAIF, incluant les services MAIF Assistance (dont accident – rapatriement – bagages...)
- Un guide de voyage « Louisiane » offert par bulletin d'inscription
- **La contribution carbone** pour agir ensemble en faveur du climat (voir « Les engagements d'Arts et Vie en faveur du tourisme responsable »).

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- L'assistance d'un accompagnateur Arts et Vie
- Les déjeuners
- Les boissons
- Le port des bagages à l'aéroport et aux hôtels
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires usuels (prévoir un montant de 9 \$ par personne et par jour)
- L'option remboursement annulation (voir détail dans la rubrique « Nos conditions tarifaires »).

NOS CONDITIONS TARIFAIRES

VALIDITE DES TARIFS :

Les tarifs des prestations terrestres sont **valables** aux dates indiquées

Les tarifs des prestations aériennes sont **valables** aux dates indiquées

PRIX DEFINITIFS ET DISPONIBILITES A CONFIRMER AU MOMENT DE LA RESERVATION

FACTURATION DEFINITIVE :

La facturation définitive est établie **au moment du départ** du voyage.
Elle est fonction du nombre effectif de participants, déterminant la base retenue.

L'OPTION « REMBOURSEMENT – ANNULATION » ARTS ET VIE, POUR ANNULER SANS FRAIS :

Soucieuse d'apporter toujours davantage de services à ses voyageurs, l'association Arts et Vie a mis au point cette formule, proposée nulle part ailleurs : l'option « Remboursement – Annulation ».

Cette option facultative permet d'annuler son voyage jusqu'au dernier moment, sans être pénalisé financièrement. En effet, quel que soit le motif d'annulation et sans avoir à communiquer un quelconque justificatif, le voyageur ayant souscrit à cette option se verra rembourser la totalité de son voyage, déduction faite du montant de l'option réglé à l'inscription.

Ce montant s'élève à seulement 4 % du forfait total (20 € minimum).

À noter :

- Si l'annulation intervient à moins de 4 jours du départ, une franchise additionnelle de 5 % du prix du voyage sera retenue (30 € minimum) ;
- L'option doit être souscrite obligatoirement au moment de l'inscription. Une souscription après inscription ne pourra être acceptée ;
- L'option s'applique à l'ensemble des prestations, y compris les éventuelles options (supplément chambre individuelle, vol d'approche, etc.), sauf les billets de spectacle.

L'ASSURANCE INCLUSE, VOTRE PROTECTION PENDANT LE VOYAGE :

L'assurance MAIF, incluant les services MAIF Assistance est déjà comprise dans votre forfait, vous accompagne quelle que soit la situation.



V



ARTS ET VIE, UNE ASSOCIATION ENGAGEE

Depuis sa création en 1955, Arts et Vie s'est toujours définie autour des valeurs d'un tourisme responsable et humaniste. Authenticité, équité, respect, bienveillance et éveil culturel sont les fondements de nos programmes. À travers nos voyages, nous offrons la possibilité à ceux qui le souhaitent de s'ouvrir au monde et embrasser l'altérité. Loin d'être une contrainte pour les voyageurs, cette vision et cet engagement offrent une expérience intense, enrichissante, permettant de mieux comprendre les réalités de notre planète et de renforcer la découverte. Le voyage chez Arts et Vie s'efforce également au développement économique et à la progression sociale : notre association privilégie systématiquement les acteurs touristiques locaux (guides, chauffeurs, hébergeurs, restaurateurs, agences locales...) et valorise au maximum les savoir-faire et les productions locales.

AU-DELA DES MOTS... LES ACTES !

- **Notre Politique de développement durable** : Nous avons choisi d'énoncer dans un manifeste l'ensemble de nos engagements en faveur du développement durable et de la RSE. *A lire sur www.artsetvie.com*
- **Notre charte Voyager responsable** : Arts et Vie a publié pour la première fois en 2010 sa charte éthique Voyager responsable. Elle rappelle les principes simples inhérents à l'identité culturelle et humaniste de notre association et les bonnes pratiques à respecter au cours des voyages. *A retrouver sur www.artsetvie.com*
- **Des accompagnateurs formés et impliqués** : Ambassadeurs de notre démarche et des principes que nous souhaitons défendre, nos accompagnateurs bénévoles sont formés afin de transmettre nos engagements et de répondre aux interrogations de nos adhérents.
- **L'implication de nos partenaires du monde entier** : Convaincus que la réussite de notre démarche repose pour beaucoup sur nos partenaires à destination, nous avons décidé de mettre en place une convention d'engagements mutuels autour du « développement durable » avec tous nos prestataires. En 70 ans, le réseau tissé sur toute la planète par Arts et Vie est le gage d'un voyage réussi pour nos adhérents.
- **Le soutien d'actions de solidarité** : Fidèle à l'esprit humaniste de sa création, Arts et Vie est membre de l'ONG Solidarité Laïque. Aussi, plusieurs de nos partenaires locaux soutiennent de nombreux projets solidaires, grâce à l'accueil de nos voyageurs.
- **Notre action contre le changement climatique** : le réchauffement de notre planète – et ses conséquences – deviennent l'affaire de tous. En toute responsabilité, Arts et Vie a décidé de s'engager en actionnant trois leviers : Mesurer – Réduire – Contribuer. Nous avons réalisé notre premier Bilan Carbone en 2023, établi une stratégie de réduction et mis en place **une contribution carbone** pour tous nos voyageurs empruntant un vol international. Cette contribution est intégralement investie dans des projets environnementaux certifiés qui contribuent à l'effort de solidarité climatique.

Détails des programmes soutenus par Arts et Vie à retrouver sur www.artsetvie.com

- **Notre engagement reconnu** : Arts et Vie est membre actif de l'association « Agir pour un Tourisme Responsable » (www.tourisme-responsable.org) et a obtenu la labellisation ATR au cours de l'été 2024. Nous sommes également titulaires du statut *Travelife partner*, un programme de certification international reconnu par le Conseil mondial du tourisme durable (GSTC).

